

INTRODUCTION

Jean-Pierre RAFFARIN,

ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat

AVEC 95 % des entreprises et plus de deux tiers des emplois salariés en France, les PME de l'industrie, des services, du commerce et de l'artisanat constituent la majeure partie du réseau entrepreneurial en France et je suis très heureux que *La Jaune et la Rouge* consacre ce mois-ci un numéro spécial sur le "fait PME" afin d'y sensibiliser tout particulièrement la communauté polytechnicienne.

En effet, même si aujourd'hui ce sont ces PME qui, par leur souplesse, leur capacité d'innovation, et leur dimension humaine, sont créatrices d'emplois, elles manquent d'image et de reconnaissance de la part des grandes structures et des grandes institutions. La réalité PME ayant été ainsi sous-estimée, les rapports de force avec les différents partenaires se sont progressivement dégradés.

C'est pour cela que sous l'impulsion du Président de la République, le Gouvernement a décidé de s'engager résolument dans une "politique PME" pour la France, qui n'est pas une politique protectionniste tournée vers le passé, mais qui, par un rééquilibrage des rapports de force affirme la petite structure comme facteur de progrès.

Je ne citerai pas l'ensemble des mesures prises à l'issu d'un travail en commun avec les différents partenaires socioprofessionnels, un grand nombre d'élus et les ministres concernés (qui a donné lieu, en un an, à six textes de lois,



plus de dix décrets et huit rapports parlementaires), je dirai simplement que pour stimuler une véritable mobilisation et pour atteindre ses objectifs, le gouvernement a concentré ses efforts dans trois directions principales :

- rééquilibrer les relations des PME avec leurs partenaires, par la simplification administrative, une concurrence plus juste, un urbanisme commercial maîtrisé et pour 1997 le retour à une réforme attendue des marchés publics ;
- renforcer les moyens financiers, au service du développement des PME, avec la création de la Banque de Développement des PME, avec des prêts bonifiés à 3,5 % pour l'artisanat ou encore avec la baisse de la fiscalité pour

les bénéfiques réinvestis ;

- enfin, faciliter l'accès des PME aux fonctions modernes du management en rendant plus accessibles la qualité, l'innovation et l'internationalisation.

Bien que ces mesures soient pour la plupart d'entre elles des mesures structurelles les premiers effets en sont déjà perceptibles et un premier objectif a déjà été atteint : il n'y a plus un seul débat économique dans notre pays sans que l'on se préoccupe de la position des PME.

Je ne doute pas que ce numéro de *La Jaune et la Rouge*, de par la qualité des auteurs et de leurs articles apportera une pièce importante au débat en cours.